

CAPA de promotion à la hors-classe des certifiés (26 mai 2020)

Compte rendu :

Aujourd'hui s'est tenue la CAPA de promotion à la hors-classe des certifiés en visio conférence. Cette année, le contingent de promotions est en augmentation et passe à 407 (en lien avec l'augmentation importante du nombre de promouvables). Les candidats proposés se répartissent ainsi : 61% de femmes pour 39% d'hommes, 46% issus du 11^e échelon et 54% au 10^e échelon de la classe normale. L'âge moyen des proposés est de 51,9 ans.

Suite aux problèmes soulevés par les élus du SNES-FSU lors du groupe de travail préparatoire, le tableau d'avancement proposé a été corrigé. L'application informatique du ministère ne gérait pas correctement le calcul de l'ancienneté dans le grade qui sert au classement des collègues à barème égal. Suite à l'intervention du SNES, le tableau présenté à la CAPA a été rectifié, permettant la promotion de 46 collègues qui n'en auraient pas bénéficié si l'erreur n'avait pas été corrigée.

En outre, le SNES-FSU a proposé d'intégrer cinq collègues au tableau des proposés parce qu'ils étaient à la barre (165 points) et proches de la retraite. L'administration rectorale a accepté 4 de nos 5 propositions.

L'ensemble de ces éléments permet de respecter le droit des collègues de mener leur carrière sur deux grades. Toutefois, le SNES-FSU regrette qu'un collègue au 11^e échelon n'ait finalement pas été intégré au tableau des proposés, ce qui va à l'encontre de nos mandats. C'est pour cette raison que les élus du SNES-FSU se sont abstenus sur la proposition du tableau d'avancement 2020.

De plus, dans un contexte de suppression des CAPA en lien avec la mise en œuvre de la loi de transformation de la fonction publique, le SNES-FSU rappelle l'importance de ces instances et l'importance du rôle des représentants des personnels pour faire corriger les erreurs de l'administration et faire valoir les droits de tous les personnels.

En conclusion, le SNES-FSU rappelle que pour une réelle équité pour les promotions, l'évaluation doit être totalement déconnectée de l'avancement.

Les Commissaires paritaires académiques du SNES-FSU

CAPA promotion hors classe des Certifiés

Mardi 26 mai 2020

Déclaration préalable des élus SNES-FSU Montpellier

La loi de transformation de la fonction publique privant d'un droit de regard les organisations syndicales représentatives des personnels dans le cadre des mutations à partir du 1^{er} janvier 2020 et dans celui des promotions à partir du 1^{er} janvier 2021 est une attaque particulièrement préjudiciable pour les étapes fondamentales de la carrière de tout agent public. Si cette loi avait été appliquée sur notre académie dans le domaine de la promotion à la hors classe des Certifiés de cette année, notre administration académique aurait alors validé un calcul de barèmes et donc un classement des promus qui auraient été entachés d'une erreur fondamentale. C'est grâce à l'intervention des élus des personnels du SNES-FSU que cette erreur administrative a pu être corrigée entre le GT et la CAPA. Qu'en sera-t-il l'année prochaine quand les représentants des personnels n'auront plus cette capacité à faire reconnaître en amont des décisions administratives ce type d'erreurs structurelles ?

Les barèmes ont donc été corrigés pour la tenue de cette CAPA, ce qui est une bonne chose. Cependant, les inquiétudes restent fortes vis-à-vis de prises de décisions ministérielles ou de constats liés à l'iniquité du barème actuellement mis en œuvre.

La volonté ministérielle d'augmenter le pourcentage des avis excellent de 10 à 30 % pour la campagne sans rendez vous de carrières de cette année ne concerne que peu de candidats à la promotion. Si cette proportion des 30 % d'avis excellents devait devenir dorénavant la norme, elle viendrait complètement mettre à mal l'équilibre du barème de promotion à la hors classe. Déjà nécessaire compte tenu de l'existence même des quotas conduisant à un différentiel d'environ 4 ans dans l'accès à la Hcl, la revalorisation dans le barème de l'ancienneté dans la plage d'appel n'en sera plus que cruciale pour retrouver l'équilibre rompu.

Cette perspective concernant l'avenir des promotions, nous permet aussi de faire un constat alarmant concernant l'évolution des avis recteur pour les différentes cohortes concernées. Ainsi, pour les cohortes complètes (9 + 2, 9 + 3 et 10 + 0), nous pouvons constater que la cohorte des 10+0 (dont les appréciations sont issues de la campagne 2018 sans RDV de carrière) a un taux d'avis Très satisfaisants + excellents

de 48,7 %. La cohorte précédente des 9+3 (évaluée avec rendez vous de carrières) voit son pourcentage grimper à 59,8 %. Celle des 9+2 est elle à 64 % ! Pour rappel le pourcentage devrait se situer autour de 55 %. L'écart particulièrement marqué entre les 9+2 et les 10+0 (15,3 points) reste inadmissible car les 10+0 vont être une cohorte de collègues particulièrement maltraités durant 3-4 ans pour pouvoir accéder tous (cf préambule d u décret ministériel) à la hors classe. Pour rappel, les demandes du SNES-FSU, il y a deux ans lors de la campagne 2018, de répartir équitablement les appréciations par cohorte et non uniquement par échelon, avaient pour objectif un équilibre par cohorte. Il s'agissait d'éviter un « décrochage » des actuelles cohortes 10 + 0 (à l'époque la 9 + 2) et la 10 + 2 (à l'époque la 10 + 0). Le refus de procéder à ce véritable équilibre par notre administration académique provoque, aujourd'hui et pour demain, une situation de traitement particulièrement inéquitable.

En ce qui concerne l'évaluation des RDV de carrière 2018-2019, Il est ainsi à remarquer que 56 collègues « de trop » de la cohorte 9+2 passent au barème devant les 9+3 satisfaisant, rompant ainsi les équilibres.

Régulièrement, lors de chacune des CAPA de promotion de grade, les élus du SNES-FSU pointent les écarts disciplinaires importants au niveau des avis donnés aux collègues candidats à la promotion. Régulièrement notre administration nous indique qu'une harmonisation académique partagée est mise en œuvre. Si nous prenions cela avec du recul, nous pourrions en sourire ! Car fort est de constater qu'encore cette année, selon l'appartenance disciplinaire des candidats à promotion, les chances d'obtenir des avis permettant la promotion sont profondément inégalitaires. Ainsi, l'étude sur la cohorte complète des collègues du 9+2 démontre que la moyenne des avis très satisfaisants et excellents est de 64%. L'Histoire Géographie est largement au dessus de cette moyenne (77%) alors que l'Anglais est très en deçà (57.4%). Il est particulier de pouvoir noter que selon les disciplines les taux d'avis excellent peuvent être anormalement élevés (26,8 % en Sciences Physiques par exemple).

Tous ces constats nous amènent à devoir encore dire et répéter que pour le SNES-FSU, la seule solution pour effacer tous ces biais de notation dans le cadre de la promotion et toutes ces incohérences entre évaluations de cohortes consiste à mettre en œuvre une distinction très nette entre évaluation et promotion.

Lors de cette CAPA, les élus du SNES-FSU vont continuer de faire valoir des propositions pour permettre, comme le veut le décret ministériel, que des collègues en âge d'être retraitables et encore non proposés dans le projet, puissent intégrer la liste des proposés.

Les Commissaires paritaires SNES-FSU en CAPA des Certifiés